

Mémoire déposé au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie dans le cadre de la Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec

Présenté par

L'Association canadienne des producteurs pétroliers

1^{er} août 2023

Introduction

L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) est heureuse d'avoir l'opportunité de soumettre un mémoire au gouvernement du Québec dans le cadre de la Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec. Ces consultations ont pour but de recueillir l'opinion de la population sur les actions à envisager pour moderniser le cadre régissant le secteur de l'énergie au Québec.

L'ACPP est d'avis que cette consultation est essentielle pour planifier les changements majeurs qui devront être mis en place au cours des prochaines années afin que le gouvernement atteigne son objectif de décarboner l'économie québécoise d'ici 2050. Ce nouveau cadre réglementaire pour l'avenir des énergies propres doit également tenir compte de la stabilité et de la fiabilité énergétique de la province et du Canada.

À propos de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP)

L'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) représente les entreprises canadiennes qui explorent, développent et produisent du gaz naturel et du pétrole à travers le pays, ce qui représente environ 80 % de la production canadienne. L'ACPP et ses membres se sont engagés - et restent engagés - à être des partenaires pragmatiques dans le cadre de l'électrification de la province et de la gestion des besoins énergétiques des Québécois, le tout avec un objectif clair de réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES).

La production de gaz naturel et de pétrole au Canada

Le Canada est un leader mondial en matière d'innovation et de technologies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'industrie pétrolière et gazière canadienne a joué un rôle

important dans cette transition. Ce secteur est à l'origine d'environ un tiers des dépenses en protection environnementale au Canada, qui se sont élevées à plus de 3 milliards \$ en 2019.¹

En cette période d'incertitude mondiale concernant la sécurité énergétique, le secteur du pétrole et du gaz joue – et doit continuer à jouer – un rôle majeur dans le développement des technologies propres. Ce secteur est un fournisseur sûr d'énergie durable et fait office de chef de file mondial dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'industrie et son impact économique

L'industrie pétrolière et gazière canadienne a contribué à hauteur de 111 milliards \$ en 2022² au produit intérieur brut (PIB) du Canada et soutient près de 450 000 emplois dans tout le pays³. Elle a généré 36 milliards \$ de recettes publiques totales entre 2019 et 2021⁴, et a dépensé plus de 2 milliards \$ en achats auprès d'entreprises détenues en totalité ou en partie par des intérêts autochtones⁵. Bref, il s'agit d'un secteur vital pour l'économie canadienne, dont toutes les provinces et tous les territoires bénéficient, directement ou indirectement. En outre, on estime à 580 le nombre d'entreprises québécoises qui fournissent directement des biens et des services à l'industrie des sables bitumineux.

Cette position unique dans les économies régionale des provinces et la concurrence mondiale à laquelle l'industrie est confrontée doivent être au premier plan des préoccupations des gouvernements lorsqu'ils réforment les cadres législatifs et réglementaires susceptibles d'avoir un impact sur le secteur des combustibles fossiles, y compris ceux qui concernent l'énergie propre. En tant que fournisseur de gaz naturel et de pétrole éthique et responsable, non seulement pour le pays, mais aussi pour le reste du monde, il est important que le gouvernement prenne en compte les effets négatifs qui pourraient survenir s'il mettait en œuvre des changements trop drastiques dans l'approvisionnement énergétique.

Innovations et technologies dans le secteur du pétrole et du gaz

En tant qu'acteur majeur du secteur de l'énergie, l'industrie pétrolière et gazière canadienne est un allié du gouvernement dans la lutte contre les changements climatiques et l'un des plus grands investisseurs du pays dans les technologies propres. En effet, plusieurs technologies révolutionnaires ont été ou sont développées par le secteur pour minimiser les émissions de GES lors de la production. Outre le captage et le stockage du carbone, la récupération assistée du pétrole et la réduction du méthane, l'efficacité énergétique, l'électrification, l'incorporation de matières premières biologiques

¹ Statistiques Canada, *Capital et dépenses d'opération*: <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3810013001> StatsCan 2020.

² StatsCan 2022.

³ CAPP, StatsCan, PetroLMI.

⁴ CAPP, StatsCan.

⁵ CAPP, *Rapport d'engagement auprès des Premières Nations et RSE*.

et l'hydrogène sont des pistes intéressantes pour poursuivre la décarbonisation du secteur. En outre, en tant que chef de file mondial de l'innovation technologique, l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel est prête à coopérer et à collaborer avec d'autres juridictions pour tirer parti de l'expertise et de la technologie canadienne dans le but ultime de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre.

L'approvisionnement et la disponibilité de l'énergie au Québec

Observations générales

Le Québec est présentement engagé dans un exercice collectif de transition énergétique. L'engouement soudain pour les énergies propres et l'augmentation anticipée de la demande font passer le Québec d'une situation de surplus à une pénurie énergétique. Les exportations vers les États-Unis, ainsi que la fin du contrat avec Terre-Neuve-et-Labrador pour l'énergie provenant de la centrale électrique de Churchill Falls, sont également des facteurs à considérer dans le déficit énergétique croissant de la province. Compte tenu du double défi de l'approvisionnement et de la sécurité énergétique, il est essentiel de diversifier davantage le portefeuille énergétique de la province si le gouvernement souhaite atteindre ses objectifs de décarbonisation sans impact négatif sur l'économie québécoise, tant à court qu'à long terme.

Le propre Plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec reconnaît que la province aura besoin de plus de 100 TWh additionnels d'électricité pour décarboner son économie d'ici 2050. La production actuelle ne représente pas même la moitié de ce chiffre. Hydro-Québec prédit que d'ici 2027, la province aura besoin d'un approvisionnement accru en énergie pour satisfaire la demande croissante en électricité⁶.

Le rôle du gaz naturel dans la transition énergétique

Bien que nous ne puissions pas prédire avec certitude la quantité de mégawatts (MW) d'énergie renouvelable qui sera nécessaire pour assurer l'avenir énergétique du Québec, le ministre de l'Énergie Pierre Fitzgibbon a lui-même indiqué, lors des dernières études de crédit de son ministère, que les combustibles fossiles ne disparaîtraient pas et continueraient à jouer un rôle clé dans la recherche de mégawatts pour électrifier la province.

La consommation actuelle de gaz naturel au Québec est importante et il faudrait 17 000 MW d'électricité supplémentaires pour la remplacer, une option qui ne semble pas envisagée. Bien que la production de gaz renouvelable soit en augmentation, il n'est pas certain qu'elle progressera assez rapidement pour assurer un approvisionnement stable. Il est également important de souligner que

⁶ Hydro-Québec, *Plan stratégique 2022-2026*, <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2022-03-25>, p. 9.

les secteurs industriel, commercial et institutionnel sont ceux qui dépendent le plus du gaz naturel, essentiel à leurs activités et, par conséquent, à l'économie du Québec.

La transition vers une économie verte prendra des décennies, comme en témoigne l'objectif de décarboner la province fixée en 2050 par le gouvernement du Québec. D'ici là, nous devons continuer de nous approvisionner avec les combustibles fossiles les plus propres et les plus responsables possibles (comme ceux du Québec) et adopter des politiques publiques qui permettent à l'industrie de continuer à investir dans de nouvelles technologies afin de réduire encore davantage les émissions de GES.

La sécurité énergétique au Canada et ailleurs dans le monde

À la lumière de ce qui précède, l'objectif de décarboner l'économie québécoise est important, mais il doit être envisagé dans une perspective plus large. Les efforts nécessaires pour accéder à une énergie plus propre doivent être déployés à l'échelle mondiale, et le gaz naturel canadien provient d'une industrie qui a réalisé d'importants investissements dans l'innovation et la technologie, comme nous l'avons mentionné plus haut.

Le Canada peut donc être un fournisseur d'énergie sécuritaire pour le monde entier, tout en investissant dans des technologies qui produisent du gaz naturel et du pétrole à faibles émissions. Le gaz naturel et le pétrole canadiens produits de manière responsable peuvent contribuer à réduire les émissions au Canada et dans le monde entier. En effet, certaines des réductions d'émissions les plus importantes réalisées récemment au Canada sont dues au fait que les provinces sont passées du charbon vers le gaz naturel à faible teneur en carbone pour la production d'électricité.

Le gaz naturel est un combustible fiable et peu coûteux que les pays à travers le monde peuvent utiliser pour accroître leur approvisionnement en énergie tout en s'orientant vers des émissions nettes nulles. Notre industrie est un moteur économique majeur pour le Canada, avec cinq provinces productrices et des chaînes d'approvisionnement couvrant la majeure partie du pays. Le Canada dispose d'une formidable opportunité de devenir le fournisseur mondial de gaz naturel et de pétrole à faible émission de carbone.

Les premiers efforts d'évaluation du potentiel de décarbonation ont permis d'identifier et de mettre en lumière des niveaux de complexité au sein du secteur pétrolier et gazier qui, selon l'ACPP, doivent être considérés et compris pour s'assurer que les actions de politiques climatiques produisent des résultats optimaux dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.

Il convient également de souligner le potentiel du Québec en matière de pétrole et de gaz naturel, en particulier le gaz de schiste d'Utica, dont les réserves considérables pourraient être extraites à l'aide des mêmes technologies de pointe que dans le reste du Canada, ajoutant ainsi une autre option

en tant que source responsable pour le Québec et le reste du monde. Les réserves de gaz naturel non exploitées du Québec pourraient alimenter la province pendant plus de 100 ans, assurant à la fois sécurité énergétique et croissance économique significative.

Le gaz naturel canadien est l'une des sources les plus fiables et les plus responsables non seulement pour assurer la fiabilité énergétique du Québec dans les années de transition qui s'annoncent, mais aussi pour assurer la sécurité énergétique du monde.

Recommandations

L'ACPP soumet deux recommandations pour la Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec :

1. Reconnaître l'importance que le gaz naturel joue aujourd'hui et continuera à jouer dans les décennies à venir au Québec et s'assurer que les cadres politiques incluent le gaz naturel comme une alternative viable pour répondre à la demande énergétique du Québec.
2. Faciliter l'utilisation et l'exploration de tout le potentiel gazier du Québec pour produire du gaz naturel de manière responsable, conformément aux objectifs de transition énergétique du pays, tout en contribuant à la sécurité énergétique mondiale.

Conclusion

Le secteur du pétrole et du gaz naturel est vital pour l'économie canadienne et de nombreuses régions du pays, dont le Québec, en dépendent. Le rôle essentiel qu'il joue en région et la concurrence mondiale auquel l'industrie est confrontée doivent toujours être au premier plan de la réflexion lorsqu'il s'agit d'envisager des politiques susceptibles d'avoir un impact sur le secteur. Il est donc essentiel que le nouveau cadre réglementaire qui sera déposé cet automne prenne en compte et reconnaisse la place des ressources canadiennes, en particulier du gaz naturel, provenant de sources responsables et à faibles émissions de carbone.

Johanne Senécal

Vice-présidente, Durabilité, relations extérieures et affaires autochtones